

ISSN 0870-4147

FACULDADE DE LETRAS DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA

INSTITUTO DE HISTÓRIA ECONÓMICA E SOCIAL

---

# Revista Portuguesa de História

TOMO XXI



COIMBRA/1984

## RÉFLEXIONS SUR LA FÉODALITÉ AU PORTUGAL (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)

### A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Mon propos n'est pas de rouvrir un vieux et interminable débat au sujet de l'existence ou de l'absence de la féodalité au Portugal. L'historiographie portugaise est suffisamment riche à ce sujet et n'a rien à envier à celle des autres pays (1).

On a pourtant de bonnes raisons de s'intéresser au problème de la féodalité. Deux colloques internationaux importants ont été consacrés, à dix ans d'intervalle, à son étude en milieu européen méridional (2). S'appuyant sur des monographies régionales exemplaires (3), ils ont renouvelé la vision que l'on avait du phénomène, aussi bien en Italie que dans la Péninsule ibérique. L'un de leurs nombreux apports a été de mettre fin au mythe du «modèle féodal» qui se serait développé dans le Nord-Ouest de la France et qui aurait ensuite été plus ou moins copié, avec plus

P) On trouvera les éléments essentiels de la bibliographie dans Durand (R.), *Les campagnes portugaises entre Douro et Tage aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1983, p. 589, n. 1.

(2) *Les structures sociales de VAquitaine, du Languedoc et de VEspagne au premier âge féodal*, Toulouse, 1969. *Structures féodales et féodalisme dans VOccident méditerranéen (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Bilan et perspectives des recherches*, Rome, 1980.

(3) On pense notamment à: Bonnassie (P.), *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XI<sup>e</sup>. Croissance et mutations d'une société*, 2 vol., Toulouse, 1975-1976. Poly (J.-P.), *La Provence et la société féodale (879-1166). Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*, Paris, 1976. Toubert (P.), *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine, du IX<sup>e</sup> à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Rome, 1973. Bourin (M.), *Villages et communautés villageoises en bas Languedoc du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle: l'exemple du Biterrois* (à paraître).

ou moins de fidélité, dans les régions périphériques. Au contraire, les études les plus récentes et les mieux documentées concluent à l'originalité de la plupart des solutions féodales. Tout récemment, dans une magnifique synthèse, R. FOSSIER invite ainsi à reconnaître en Europe «sept visages de la féodalité» (4), dont chacun possède ses traits propres, forgés dans le creuset des sociétés locales. C'est aussi une invitation à relire les documents de chaque région, non plus en recherchant ce qui peut rappeler les institutions ou les pratiques d'une région-modèle, mais bien, au contraire, en examinant ce qui, dans son évolution économique, politique et culturelle, a bien pu produire tel ou tel trait original. Cela suppose que l'on ne s'arrête pas à la «paille des mots», souvent semblables d'une région à l'autre, mais que l'on cherche, par delà, le «grain» des réalités. Cela exclut, d'autre part, que l'on assimile sans précaution des institutions dénommées différemment, sans que l'on renonce pour autant à rendre compte des similitudes institutionnelles que pourrait occulter un vocabulaire différent.

Une raison plus spécifique de s'intéresser à la féodalité au Portugal tient au fait que l'étude de la noblesse dans ce pays a fait l'objet de travaux de grande qualité. Certains, comme ceux de A. de Almeida FERNANDES sont pratiquement inconnus des médiévistes en dehors du Portugal, à la fois parce que publiés dans des revues d'audience régionale et parce que peu soucieux de confrontation avec la recherche européenne (5). D'autres commencent à être connus de la communauté scientifique internationale, mais mériteraient une diffusion beaucoup plus large: je veux parler des travaux de José MATTOSO et notamment de son petit livre *Ricos-homens, infanções e cavaleiros. A nobreza medieval portuguesa nos séculos XI e XII* (6), où il expose le fruit de deux décennies de recherche et de réflexion, l'une et l'autre

(4) Fossier (R.), *Enfance de l'Europe, Xe-XII<sup>e</sup> siècle. Aspects économiques et sociaux*, 2 vol., Paris, 1982, pp. 453-493.

(5) Fernandes (A. de Almeida), «A nobreza na época vimarano-portugaise (problemas e relatórios)», dans *Revista de Guimarães*, vols, LXXXVI-LXXXIX.

(6) Lisbonne, 1982. La plupart des articles antérieurs de Fauteur concernant la noblesse figurent dans Mattoso (J.), *A nobreza medieval portuguesa. A família e o poder*, Lisbonne, 1981.

nourries à la fois d'une remarquable érudition et d'une non moins remarquable connaissance de l'historiographie européenne. En moins de 300 pages, accessibles, comme le souhaite l'auteur, à «un public cultivé mais non spécialiste», sont abordés tous les problèmes concernant la noblesse portugaise aux *x<sup>e</sup>-xm<sup>e</sup>* siècles: origine, groupes, fonctions, relations personnelles et collectives à l'intérieur des groupes et entre eux, relations avec les autres catégories sociales, relations avec le roi.

Insister sur les acquis — présentés parfois avec trop de modestie comme hypothèses — de cet excellent livre m'écarterait trop de mon propos. Je voudrais toutefois dire mon admiration pour l'effort de datation et de localisation qui se manifeste dans tout l'ouvrage. Il invite les historiens du Portugal médiéval à reprendre les documents pour vérifier si la périodisation de l'histoire de la noblesse et sa géographie ne pourraient pas fournir la trame chronologique et le cadre spatial de toute l'histoire médiévale portugaise.

Mais revenons à la féodalité. Faisant table rase de toutes les idées reçues, J. MATTOSO prend le parti de mettre entre parenthèses les affirmations de ceux de ses prédécesseurs qui niaient l'existence de la féodalité au Portugal. Sage parti, dans la mesure où il s'agit d'une littérature polémique, fondée de surcroît sur des considérations de type juridique, présupposant l'existence d'un «modèle» et subordonnant ses conclusions à la conformité à ce modèle. On a déjà dit l'inanité d'une telle démarche.

Refusant de considérer comme acquise l'inexistence de la féodalité au Portugal, il est normal que J. MATTOSO mentionne celle-ci quand il croit la rencontrer. On peut s'étonner, en revanche, qu'il l'invoque d'emblée comme élément d'explication de certains phénomènes sociaux, car alors il en présuppose l'existence, avant même d'en fournir les preuves (7).

Peut-être aurait-il fallu commencer par définir la féodalité? C'est ce que pensera tout lecteur épris de logique. Il suffirait, semble-t-il, de se mettre d'accord une fois pour toutes sur le contenu des mots pour que tous parlent le même langage et que

(7) On trouvera ci-dessous, dans le texte même de l'article, les références aux pages du livre où J. Mattoso évoque les relations féodo-vassaliques à titre soit d'hypothèse soit de certitude.

cessent les vaines polémiques qui s'alimentent souvent à des; querelles de mots. S'agissant de la féodalité, le problème n'est pas aussi simple. J. MATTOSO avait plusieurs bonnes raisons de négliger cette définition: d'abord parce que la féodalité ne constitue qu'une infime partie de son propos: ensuite, parce que le fait même de récuser un «modèle» rend plus ou moins inopérante toute définition *a priori*.

L'historiographie récente nous invite aussi, sur ce point précis, à nous méfier des définitions simples. On sait que dès 1944 l'historien belge F. L. GANSHOF, sans réellement tenir compte des remarques faites quelques années plus tôt par Marc BLOCH, avait nettement posé la question dans un ouvrage intitulé *Qu'est ce que la féodalité?* Et le succès de ce livre a été tel qu'on a jugé bon de le rééditer, pour la cinquième fois en français en 1982. Les lecteurs de la Péninsule ibérique disposent aussi d'une traduction espagnole et d'une traduction portugaise. Mais, paradoxalement, ce livre, en dépit ou en raison de son succès, a sans doute davantage nui à la recherche qu'il n'a servi celle-ci. Car c'est en fonction des éléments présentés par GANSHOF qu'on a trop longtemps cherché les ingrédients de toute féodalité. En France, les travaux — remarquables — de R. BOUTRUCHE <sup>(8)</sup>, parce que séparant trop nettement «seigneurie» et «féodalité» ont concouru à des résultats analogues <sup>(9)</sup>, même s'ils ont eu l'immense mérite d'attirer l'attention sur la pluralité des solutions «seigneuriales» et des solutions «féodales». Le vocabulaire des historiens, en particulier, a subi des complications inutiles et encombrantes. On en est venu, par exemple, à opposer, dans plusieurs langues, «féodatisation» et «seigneurialisation». On croit également opportun de disqualifier le qualificatif «féodal» en le nuancant: on parlera ainsi de «structures dites féodales» <sup>(10)</sup>. Pourquoi s'arrêter là et ne pas modifier aussi le titre du chef-d'oeuvre de Marc BLOCH <sup>(11)</sup> en «*La société dite féodale*»? On voit bien, en tout cas, à quelles aberrations de langage pourrait conduire un attachement trop poin-

<sup>(8)</sup> Boutruche (R.), *Seigneurie et féodalité*, 2 vol., Paris, 1968-1970.

<sup>(9)</sup> Voir les remarques de Guerreau (A.), *Le féodalisme. Un horizon théorique*, Paris, 1980, pp. 80-82.

<sup>(10)</sup> Cfr. ci-dessus, n. 3, le titre de la thèse de J.-P. Poly.

<sup>(11)</sup> Bloch (M.), *La société féodale*, 2 vol., Paris, 1939.

tilleux à quelques particularités de vocabulaire: sous le iouable prétexte de précision conceptuelle, on en arrive à perdre de vue ressentie! en se privant de la visión d'ensemble d'une société donnée, à un moment donné, dans un espace précis.

En adoptant le terme «féodalisme» emprunté au vocabulaire marxiste, certains historiens ont tenté de retrouver une désignation globale de la société des x<sup>e</sup>-xm<sup>e</sup> siècles européens. Mais cette innovation — outre que rejetée par de bons historiens — n'a pas effacé d'un coup les ambiguïtés de vocabulaire ni fourni un outil parfait d'analyse des sociétés médiévales.

Je me garderai bien de proposer une solution nouvelle! Seulement, pour rendre l'exposé intelligible, je ferai miens les principes suivants:

— une société est féodale quand s'y développe le phénomène de la seigneurie, c'est-à-dire quand s'y manifestent la fragmentation et la privatisation des pouvoirs. C'est aussi ce qu'on peut appeler le féodalisme.

— il est inutile de parler de «seigneurialisation» d'une société : l'apparition de la seigneurie constitue le début d'un processus de féodalisation et son essor permet de mesurer le degré de féodalisation.

— la féodalité, c'est-à-dire cet ensemble de liens, à base d'échange, de serments, de biens et de services qui constituent la texture du tissu social aristocratique, n'est que l'une des composantes, pas nécessairement essentielle, des sociétés féodales.

Ma<sup>4</sup>s l'énoncé de ce *credo* ne nous dispense nullement d'analyser, dans toute société féodale, la nature exacte des liens qui unissent les membres de la classe dirigeante, de les comparer avec ceux qui unissent, dans le cadre de la seigneurie, dominants et assujettis, ou avec ceux qui relient, dans le cadre de l'administration publique, gouvernants et gouvernés. Cependant, reprenant l'itinéraire de J. MATTOSO, je resterai surtout à l'intérieur du monde aristocratique.

#### *Certitudes et hypothèses de José Mattoso*

L'auteur évoque à plusieurs reprises, on l'a dit, tour à tour sous forme interrogative et affirmative, l'existence de Mens féodo-vassaliques entre le roi et les nobles ou à l'intérieur du groupe aristo-

cratique. En l'absence d'un vocabulaire explicite et de situations claires, il est, logiquement, plus souvent amené à formuler des hypothèses qu'à exposer des certitudes. C'est pourtant par celles-ci que nous commencerons.

Au <sup>xn</sup><sup>e</sup> siècle, plusieurs *forais* font état de situations incontestablement féodo-vassaliques. J. MATTOSO cite notamment ceux de Leiria, Germanelo, Sintra et Lisbonne (pp. 177-178). La prise de chevaux à l'ennemi et leur mise à la disposition de *peones* crée une dynamique d'ascension sociale. Car les nouveaux cavaliers, au dire de l'A., sont des vassaux: «la remise d'un cheval et d'armes implique, à mon avis, une relation vassalique et l'obligation de service militaire». A son tour, la vassalité est le tremplin d'accès à la noblesse, bien que «ces vassaux... ne soient pas toujours nobles» (p. 179).

Au <sup>xm</sup><sup>e</sup> siècle, c'est au niveau supérieur de l'aristocratie, chez les riches-hommes eux-mêmes, que l'on trouve des situations analogues. Les enquêtes de 1258 font largement état de *tenencias* qui sont cédées *in prestimonium* par le roi à un gouverneur de terres, contre services administratifs et militaires. Les bénéficiaires peuvent à leur tour «sous-inféoder» une partie de ces biens (pp. 137-138).

Dans les autres circonstances, J. MATTOSO est amené à évoquer la féodalité à titre d'hypothèse pour expliquer l'élargissement de la noblesse. C'est d'abord le cas pour l'accession des *infançôes* au rang des nobles: ce passage se serait fait, dès la fin du <sup>X</sup><sup>e</sup> siècle, par l'intermédiaire de la vassalité, car, dit l'A., en suivant les conclusions d'historiens espagnols, les deux termes — *infançon* et *vassalus* — ont la même signification de «membre de la suite armée d'un roi ou d'un magnat» (p. 40). Plus loin cependant, il avoue ses doutes: «il n'est pas facile d'établir une relation entre noblesse, vassalité, exercice de fonctions militaires et propriété foncière» (p. 44). Il nuance en conséquence sa définition de *Yinfação*: «un individu qui acquiert le statut social privilégié par le moyen de sa naissance, quelle que soit sa fonction ou sa richesse, qu'il soit ou non lié à quelqu'un par des liens de vassalité» (p. 45). Pourtant il s'interroge de nouveau à ce sujet: (les *infançôes*) «ne seraient-ils pas des vassaux que les comtes auraient dotés de *préstamos* frontaliers?» (p. 82). Puis il avance: «la concession d'éventuels *préstamos*» aux *infançôes* expliquei ait

leurs pouvoirs militaires, lesouels leur auraient ensuite permis l'acquisition, par usurpation, de pouvoirs publics (p. 89).

Une autre voie d'approche de la féodalité est fournie à J. MATTOSO par son étude des *honras*. Mais l'hypothèse d'une assimilation au fief est présentée avec moins de conviction: «on peut admettre l'hypothèse qu'à l'origine elle (la *honra*) constituait une concession destinée à récompenser des services vassaliques... Cependant, on peut se demander si l'institution des *honras* n'impliquait pas initialement une concession pour services ou fonctions publics» (p. 148).

L'A. reprend évidemment l'ensemble de ces considérations dans sa conclusion. Mais le ton devient alors légèrement moins dubitatif. Ainsi, au sujet des *infanções*, il affirme qu'au X<sup>e</sup> siècle «les comtes possèdent des vassaux nobles et que ceux-ci... finissent par communiquer leur nom et leur situation à leurs enfants». Il se demande simplement «si la vassalité est l'unique voie de l'élargissement de la noblesse au-delà du cercle des comtes» (p. 242). On glisse insensiblement de l'hypothèse à la quasi certitude, puisque la vassalité devient, après la parenté, «le second facteur de structuration de la noblesse» (p. 257).

Pour résumer, on dira que J. MATTOSO considère comme acquis le fait de l'existence de liens féodo-vassaliques au XII<sup>e</sup> siècle entre *infanções* et chevaliers et au milieu du xm<sup>e</sup> entre le roi et les riches-hommes. Il suggère en outre que des liens semblables auraient existé dès la fin du X<sup>e</sup> siècle entre comtes et *infanções*.

#### *Examen critique des certitudes*

Je dirai d'emblée que je souscris à l'essentiel des certitudes de l'A., mais que ses hypothèses ne me semblent ni fondées, ni nécessaires.

Les *forais* des xn<sup>e</sup> et xm<sup>e</sup> siècles nous présentent, en effet, des *milites* qui sont bien des vassaux. On pourrait ajouter beaucoup d'exemples à ceux qui sont évoqués par J. MATTOSO. Je prendrai ceux que proposent les *forais* de Penas Roias et de Bragança <sup>(12)</sup>. Ils sont strictement contemporains l'un de l'autre

(12) Dans l'excellente édition des *Documentos de D. Sancho I (1174-1211)*, éd. Azevedo (R. de), Costa (P. A. de J. da), Pereira (M. R.), vol. i, Coimbra, 1979.



(mai-juin 1187) et tous les deux établis sur le même modèle. Ils ne diffèrent guère que par la langue, celui de Bragança étant écrit dans un latin un peu moins corrompu. D'ailleurs cette légère différence n'est pas sans intérêt car elle permet des rapprochements utiles de vocabulaire qui peuvent éclairer les situations. Ces textes font état, pour les *milites*, de trois situations de sujétion possibles: ils dépendent, en effet, soit du roi, soit du *concelho*, soit d'un seigneur privé (appelé *senior* à Penas Roias et *dominus* à Bragança, mais il s'agit bien de la même fonction). Nous laisserons de côté les *milites* du *concelho* ou cavaliers du village, pour lesquels aucun lien vassalique n'est décelable. En revanche, ceux qui sont liés au roi ou à un seigneur sont bien des vassaux. Les premiers bénéficient de *aprestamos* (Penas Roias) ou de *prestimonia* (Bragança). On peut penser que les biens ainsi désignés consistent en terres, puisqu'ils donnent lieu, à chaque succession, à la perception de la taxe *denuncio*, ordinairement prélevée pour la succession aux tenures. Pour les autres *milites*, ceux qui dépendent «du comte ou des *infanções*» (Bragança), il n'est question, au titre de la «récompense vassalique», que de mulet, de cheval et d'armes. En contrepartie de ces concessions, les *milites* dépendant du roi lui doivent le service de *fossado*, c'est-à-dire un service militaire de chevauchée, une fois par an. On retrouve bien la trilogie féodo-vassalique : lien personnel, lien réel, services.

Pourtant on ne peut pas s'en tenir à cette constatation. On s'interrogera d'abord sur la nature exacte du lien personnel: aucune allusion n'est faite à un serment de fidélité ou à une prestation d'hommage. L'interdiction faite aux magistrats du *concelho*, à la mort d'un vassal du roi, de confisquer son *préstamo* aux dépens de son fils («*qui prestimonium tenuerint et filios habuerint... non auferant filiis prestimonium*»)) n'est assortie d'aucune condition de serment de la part de ce dernier, et cela dans des textes normatifs pourtant peu avarés de détails réglementaires. Rien d'étonnant au demeurant, quand on sait que la première mention vraiment explicite d'hommage dans les documents portugais ne date que de 1237 <sup>(13)</sup>. Mais cela ne suffit pas pour faire

<sup>(13)</sup> Durand (R.), *op. cit.*, p. 592, n. 10.

de la féodalité portugaise une institution insolite ou incongrue: en Italie, l'hommage et la tradition par les mains ne président pas toujours à l'entrée en vasselage <sup>(14)</sup>.

On notera cependant une seconde singularité: elle concerne les services. En effet, si les vassaux sont tenus de fournir un service de chevauchée, ils ne sont pas les seuls: les cavaliers du village ont la même obligation, peut-être simplement moins stricte puisque, contrairement aux vassaux, ils ne semblent pas soumis à une amende en cas de négligence. On voit donc que le devoir de service militaire ne résulte pas nécessairement d'une situation *contractuelle*, de type vassalique, mais qu'il est également lié à la simple condition de l'homme libre, au titre de la sujétion *naturelle* à l'autorité souveraine. Ajoutons enfin, comme l'admet J. MATTOSO, que ces *milites* ne sont pas tous nobles, du moins au XII<sup>e</sup> siècle. On a alors l'image d'une féodalité aux contours indéfinis, avec un groupe de vassaux qui se distinguent mal des autres cavaliers.

La lecture attentive des enquêtes de 1258 invite à des conclusions analogues. On y trouve tout un ensemble de concessions de biens ou de droits destinés à récompenser des services. Ces biens sont soit des *tenencias* soit des *préstamos*. Ils constituent la rémunération de services accomplis aussi bien par un riche-homme que par des *milites* ou par un *judex*. Mais on ignore tout des rites ou des serments qui auraient éventuellement présidé à la conclusion du contrat. De plus, comme dans le cas précédent, les bénéficiaires ne sont pas toujours nobles.

Pour résumer, on dira qu'on trouve au Portugal, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, des mécanismes féodaux d'administration des régions ou de gestion des biens. Cela conforte donc les certitudes de J. MATTOSO. Ce que l'on cherche vainement, en revanche, c'est un système, avec tout ce que le terme connote de cohérence, de dynamisme tendu vers une finalité. De plus, si, comme l'écrit G. DUBY <sup>(15)</sup>, la féodalité c'est une «mentalité», ce qui manque à la féodalité portugaise des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, c'est un état d'esprit.

<sup>(14)</sup> Toubert (P.), *op. cit.*, pp. 1138-1148.

<sup>(15)</sup> Duby (G.), «La féodalité? Une mentalité médiévale», dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1958, pp. 765-771.

*Examen critique des hypothèses*

C'est la période des origines, sinon de la pré-histoire, de la féodalité portugaise qui occasionne, on l'a vu, la plupart des hypothèses de J. MATTOSE. Paradoxalement, bien qu'il s'agisse j'insiste, d'hypothèses, c'est cet ensemble qui me paraît le plus contestable. Mes réserves porteront sur deux points: celui de la méthode et celui du fondement interne.

Pour étayer son hypothèse de l'existence de liens féodo-vassaliques au Portugal dès les x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles, l'A. fait appel (pp. 39-43) au témoignage d'historiens espagnols, H. GRASSOTTI surtout, qui ont reconnu le phénomène dans les régions voisines, de Galice, Léon ou Castille. Il ne pouvait pas, au moment où paraissait son livre, en 1982, avoir pris connaissance d'autres travaux espagnols publiés la même année <sup>(16)</sup> et qui établissent, au terme d'une analyse géographique très fine portant sur la Liébana, les Asturies de Santillana et la Trasmiera, que l'évolution des rapports sociaux progresse à une allure très différente d'un secteur géographique à l'autre, selon leur degré d'ouverture ou d'enclavement. Il s'avère donc délicat de transposer dans une région les observations faites à plusieurs centaines de kilomètres de distance. Cela d'autant plus que les témoignages invoqués par H. GRASSOTTI pour fonder ses affirmations sont souvent ceux de chroniqueurs tardifs ou étrangers à la Péninsule. On pense, bien entendu, à *Y Historia Compostelana* écrite en grande partie par des clercs d'origine française, car c'est elle qui fait état à plusieurs reprises d'actes d'hommage prêté par des nobles ou qui propose la célèbre synonymie entre *feodumetpraestimonium* <sup>(17)</sup>. Même quand sont évoqués des personnages «portugais», comme l'archevêque de Braga, en 1112, et que leur sont attribués des déclarations ou des aveux, ce n'est pas tomber dans l'hypercritique que de manifester une certaine suspicion vis-à-vis de ce témoignage, en considérant qu'une partie du vocabulaire reflète davantage la culture

<sup>(16)</sup> García de Cortazar y Ruiz de Aguirre (J. A.), Diez Herrera (C.), *La formación de la sociedad hispano-cristiana del Cantábrico al Ebro en los siglos VIII a XI*, Santander, 1982.

<sup>(17)</sup> *Historia Compostelana*, t. xx de *España Sagrada*, pp. 96-98, 145-146, 506-507 et *passim*.

du chroniqueur que les traditions locales. On sait aussi qu'en Galice et sur tout le trajet ibérique du *camino francés* les influences nord-pyrénéennes ont pu pénétrer plus facilement, à la faveur des mouvements de pèlerins: on peut de ce fait rencontrer en Galice des pratiques ou des institutions qui ne débordent pas sur les régions voisines.

Mais je n'oublie pas que pour J. MATTOSO il ne s'agit que de fonder des hypothèses. La question que l'on se pose alors concerne la nécessité, voire Futilité de ces hypothèses dans le schéma explicatif présenté. De quoi s'agit-il en effet? De rendre compte de l'accroissement de prestige, autrement dit, de l'accession à la noblesse, à partir de la fin du X<sup>e</sup> siècle, de quelques familles qui vont, peu à peu, se substituer à la noblesse comtale. Or l'A. apporte, me semble-t-il, un ensemble d'éléments explicatifs totalement convaincants, en dehors des hypothétiques liens féodo-vassaliques: la richesse foncière, l'implantation dans des zones périphériques du comté, les délégations de pouvoirs publics comme gardiens de forteresses. Ces éléments suffisent à rendre compte de l'extension consécutive de leurs pouvoirs en matière judiciaire ou militaire, à la faveur notamment de la crise qui secoue les régions portugaises au nord du Douro dans les années 1020-1050. C'est bien ce premier frémissement seigneurial portugais qui signe l'émergence de la nouvelle couche nobiliaire. Mais on sait que dans cette région où le pouvoir souverain disposait de nombreux atouts, les vellétés d'indépendance seigneuriale demeurèrent longtemps discrètes: ce n'est qu'au début du siècle suivant, à l'occasion d'une autre crise, que l'on assistera à un progrès plus net du pouvoir seigneurial. Mais même alors, et jusqu'au second quart du x<sup>m</sup><sup>e</sup> siècle, ce mouvement sera en partie contrôlé par les souverains. Quant à la féodalité, contrairement à ce qui se passe alors en Catalogne <sup>(18)</sup>, elle n'a pas, semble-t-il, la possibilité, au XI<sup>e</sup> siècle, de se greffer sur le mouvement seigneurial pour le conforter, cela en raison même de l'essoufflement rapide du mouvement. C'est pourquoi elle n'apparaît, et de façon désordonnée, qu'après la crise du XII<sup>e</sup> siècle, poui se diffuser ensuite lentement, sans jamais réussir à constituer un élément déterminant de l'identité nobiliaire.

<sup>(18)</sup> Bonnassie (P.), *op. cit.*, t. n, pp. 735-780.

Mais la société aristocratique portugaise diffère-t-elle notablement, en cela, de la société française? Si Ton en croit l'un des meilleurs spécialistes de la période, R. FOSSIER, les manifestations de la féodalité sont toujours, même dans ce qu'il est convenu d'appeler son «berceau», c'est-à-dire la France du Nord, épi-sodiques et superficielles, à la limite négligeables. Et cet auteur, après avoir présenté «sept visages de la féodalité» conclut à «l'insignifiance des liens féodaux» (19).

Qu'on me comprenne bien! Je ne préconise nullement de remplacer une hypothèse puisée en partie chez les historiens des institutions espagnoles — celle de l'existence de liens vassaliques au Portugal aux x<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles — par une autre, empruntée aux historiens de la société française, et qui tendrait sinon à nier le phénomène, du moins à en minimiser la portée. Ce que je veux dire, c'est que lorsque l'hypothèse de l'existence de mécanismes féodaux n'est pas rigoureusement nécessaire à l'explication d'un phénomène social dûment constaté — l'accession à la noblesse d'une nouvelle strate sociale — il vaut mieux en faire l'économie.

Mais je me garderai bien de clore ces considérations sur une note négative. Car sur ce problème précis de la féodalité, comme sur la question plus générale du féodalisme, ce petit ouvrage «pour grand public» m'a énormément apporté et m'a obligé à nuancer quelques-unes des conclusions auxquelles j'étais parvenu dans un travail récent. A ma connaissance, c'est la première fois qu'est mise en évidence avec un tel bonheur l'importance des crises qui ponctuent l'évolution sociale du Portugal entre le début du XI<sup>e</sup> et la fin du xm<sup>e</sup> siècle. Et je n'ai rien dit — d'autres s'y employeront sans aucun doute — des pages lumineuses sur les stratégies familiales nobiliaires ou sur l'accompagnement idéologique, qui renouvellent totalement la question.

ROBERT DURAND

(19) Fossier (R.), *op. cit.*, t. n, p. 958.